

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'ALBIGNY**

MAIRIE de Saint-Pierre d'Albigny
31 rue Auguste DOMENGET
73250 SAINT-PIERRE D'ALBIGNY

DECISION DU MAIRE
n° 2025-08-D-64

Objet : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la toiture et du bardage de la maternelle

Le Maire de la commune de Saint-Pierre d'Albigny,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,
Vu la délibération du Conseil municipal n°30112021 090 en date du 30 novembre 2021,
donnant délégation au Maire pour la durée de son mandat.

Article 1^{er} :

Un marché à procédure adaptée est conclu entre la commune et l'entreprise 4AX-ARCHITECTURE – Aix-Les-Bains.

Article 2 :

Ce marché a pour objet la maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la toiture et du bardage de l'école maternelle

Article 3 :

Le montant global de ce marché est de :

Montant hors taxe	45 050,00€
TVA (taux de 20 %)	9 010,00€
Montant TTC	54 060,00€
Soit en lettres	Cinquante-quatre mille soixante euros

Article 4:

Les crédits prévus à cet effet sont inscrits au budget communal.

Article 5 :

Monsieur le Directeur général des services et monsieur le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Pierre d'Albigny, le 29 août 2025

Le Maire
Michel BOUVIER

